

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE PUBLIQUE DU 5 MARS 2026

LISTE DES DELIBERATIONS

Les règles de publicité des actes des collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale ont été modifiées par l'Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 et le Décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021.

L'entrée en vigueur des nouvelles dispositions est prévue le 1er juillet 2022, à l'exception de certaines dispositions relatives aux actes d'urbanisme.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de membres présents : 31

Nombre d'excusés avec pouvoir : 2

Absent : 0

Secrétaire de séance : Eric Michaud

Délibération du conseil municipal n°DCM-2026-017 : Décisions municipales prises par le maire depuis la convocation à la séance du 4 février 2026 en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil municipal prend acte.

Délibération du conseil municipal n°DCM-2026-018 : Vote des taux d'imposition pour l'année 2026.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal n°DCM-2026-019 : Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2025 - Budget Général.

Approuvée par 27 voix pour, 0 voix contre, 6 abstentions.

Délibération du conseil municipal n°DCM-2026-020 : Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2025 - Budget du Centre de Santé Municipal.

Approuvée par 27 voix pour, 0 voix contre, 6 abstentions.

Délibération du conseil municipal n°DCM-2026-021 : Approbation du budget primitif de 2026.

Approuvée par 27 voix pour, 0 voix contre, 6 abstentions.

Délibération du conseil municipal n°DCM-2026-022 : Approbation du budget primitif 2026 du budget annexe du Centre de Santé Municipal.

Approuvée par 27 voix pour, 0 voix contre, 6 abstentions.

Délibération du conseil municipal n°DCM-2026-023 : Mise en place d'un système de vidéoprotection - Autorisation de programme et de crédits de paiement.
Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal n°DCM-2026-024 : Travaux pour la modernisation de l'éclairage public - Autorisation de programme et de crédits de paiement
Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal n°DCM-2026-025 : Attribution des subventions aux associations pour l'année 2026.
Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal n°DCM-2026-026 : Information du Conseil municipal en matière de Déclaration d'intention d'aliéner (DIA).
Le conseil municipal prend acte.

Délibération du conseil municipal n°DCM-2026-027 : Définition des modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°6 du PLU.
Approuvée par 27 voix pour, 0 voix contre, 6 abstentions.

Délibération du conseil municipal n°DCM-2026-028 : Procédure de modification n°6 du PLU : non réalisation de l'évaluation environnementale.
Approuvée par 27 voix pour, 0 voix contre, 6 abstentions.

Délibération du conseil municipal n°DCM-2026-029 : Création d'une sectorisation scolaire.
Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal n°DCM-2026-030 : Convention de partenariat à passer avec l'association Vague2Flow pour l'organisation de la Block Party.
Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal n°DCM-2026-031 : Convention à passer avec la société Enedis pour la décoration d'un poste de distribution publique d'électricité.
Approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h58.

Le Maire,
Jean-Luc CHERVIN

